

Informations et CONDITIONS GENERALES pour les groupes.

Article 1. Tarifs

Nos tarifs s'entendent TVAC et sont valables pour des groupes de 15 personnes minimum (sauf indication contraire dans le bon de réservation : pour certaines activités la capacité est limitée).

Le tarif scolaire s'applique aux groupes d'enfants âgés de moins de 18 ans, que ce soit une école ou non. Nous n'acceptons les classes de maternelle qu'à partir de la 2^{ème} année.

Article 2. Réservation

Pour toute réservation ou demande d'information sur les visites groupes, nous vous recommandons de nous téléphoner au 060.39.15.00. Vous pouvez aussi faire votre demande par mail. La réservation ne sera ferme et définitive que si un bon de réservation nous est renvoyé signé par vos soins au moins 15 jours avant votre arrivée.

Toute **option de réservation**, prise pour une date quelconque, reste valable un maximum de 15 jours. Passé ce délai, si une confirmation de réservation ne nous a pas été envoyée ou si vous n'avez pas fait une demande de prolongation de cette option, elle sera annulée. Il en va de même si le bon de réservation ne nous est pas retourné signé dans le délai de 10 jours après sa rédaction et son envoi.

Pour les réservations avec repas, celle-ci n'est confirmée qu'après réception de l'acompte. Le solde sera payé au guichet au plus tard le jour de la visite.

Article 3. Repas et pique-nique

En ce qui concerne les repas, nous n'acceptons qu'un menu (plat) identique par groupe et le nombre exact de personnes doit nous être communiqué 7 jours avant la date d'arrivée.

Pour les groupes de plus de 25 personnes prenant un repas, le forfait boissons est obligatoire.

Les pique-niques sont autorisés pour les groupes scolaires. Nous vous accueillerons avec joie dans un de nos espaces abrités, dans la limite des places disponibles.

Article 4. Gratuités

Pour les professeurs/éducateurs accompagnant une classe (Maximum 1 enseignant gratuit pour 10 enfants payants), les visites et animations sont gratuites. Tarif scolaire pour les enseignants supplémentaires.

Gratuité pour le chauffeur du car pour les mêmes activités et repas choisi par le groupe.

Article 5. Paiement

C'est toujours le responsable du groupe qui effectuera le paiement pour tout son groupe : à défaut le tarif individuel sera d'application et aucune gratuité accordée.

Pour le paiement des visites et/ou animations, il sera toujours pris en compte le nombre exact de participants (même si certains ne désirent pas faire toutes les activités prévues).

Pour les visites avec repas, un acompte de 30% sera demandé à la réservation et payable au plus tard 15 jours avant la visite.

Pour les repas : s'il y a moins de participants que prévu, nous tiendrons compte du dernier nombre communiqué par l'organisateur.

Article 6. Annulation

En cas d'annulation de visites, animations et/ou repas moins de 10 jours avant la date prévue de venue, un dédit de 30% du montant total de la réservation avec un minimum de 50 € sera facturé.

En cas d'annulation d'une réservation avec repas moins de 10 jours avant la date de visite prévue, l'acompte nous reste acquis avec un minimum de 50 €. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la date prévue ou en cas de non présentation, la totalité des repas sera facturée.

Une annulation n'est valable que si elle a été envoyée par écrit ou par mail avec confirmation de réception.

Article 7. No-show

En cas de non-venue le jour prévu de la visite sans annulation préalable, l'entièreté des prestations réservées sera facturée.